

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trente septembre deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2024CM45

Transformation d'emplois
suite à avancement de
grade et suppression d'un
emploi

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Étaient absents : Mr Frédéric DREZE, Mme Rosanna GILLET.

Pouvoir : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Convocation du
30 septembre 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la Fonction publique et notamment son article L 313-1,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 4 octobre 2024,
Considérant la nécessité de transformer des postes suite aux avancements de grade (Suppression du grade d'origine et création du poste du grade d'avancement)
Considérant qu'il convient de supprimer un poste d'adjoint administratif, emploi vacant, pour mettre à jour le tableau des emplois permanents,

Le Conseil Municipal, ouï l'expose de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

DE SUPPRIMER au 1^{er} novembre 2024 les postes suivants :

Filière administrative

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet.

Filière technique

- 2 postes d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 24h30 hebdomadaires
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires.



Filière médico-sociale - sous filière sociale

- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet à raison de 24h30 hebdomadaires.

Filière médico-sociale - sous filière médico-sociale

- 1 poste de puéricultrice à temps complet.

Filière animation

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 26h00 hebdomadaires
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 22h45 hebdomadaires.

Filière police municipale

- 1 poste de garde champêtre chef à temps complet.

DE CRÉER au 1^{er} novembre 2024 les postes suivants :

Filière administrative

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Filière technique

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 24h30 hebdomadaires
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires.

Filière médico-sociale - sous filière sociale

- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet à raison de 24h30 hebdomadaires.

Filière médico-sociale - sous filière médico-sociale

- 1 poste de puéricultrice hors classe à temps complet.

Filière animation

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 26h00 hebdomadaires
- 2 postes d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 22h45 hebdomadaires.

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 22/10/2024

ID : 062-216204800-20241009-2024CM45-DE



Filière police municipale

- 1 poste de garde champêtre chef principal à temps complet.

D'APPROUVER le tableau des emplois permanents ci-joint annexé :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2024CM45**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024**

Cadres d'emplois	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'emplois	Nombre en équivalent temps plein
Filière administrative			9	8,50
Attachés territoriaux	Attaché principal	35h	1	1,00
	Attaché	35h	1	1,00
Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	35h	1	1,00
	Rédacteur principal de 2ème classe	35h	2	2,00
	Rédacteur	35h	1	1,00
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h	2	2,00
	Adjoint administratif	17h30	1	0,50
Filière technique			16	13,957
Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	35h	1	1,00
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	5	5,00
	Adjoint technique	35h	5	5,00
	Adjoint technique principal de 2ème classe	24h30	1	0,70
	Adjoint technique principal de 2ème classe	17h30	2	1,00
	Adjoint technique	23h00	1	0,657
	Adjoint technique	21h00	1	0,60
Filière médico-sociale			11	9,70
Sous-filière sociale			5	4,20
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de seconde classe	35h	1	1,00

Agents territoriaux spécialisés écoles maternelles				
	ATSEM principal de 1ère classe	35h	1	1,00
	ATSEM principal de 1ère classe	24h30	1	0,70
Agents sociaux territoriaux				
	Agent social	35h	1	1,00
	Agent social	17h30	1	0,50
Sous-filière médico-sociale			5	5,50
Puéricultrices territoriales				
	Puéricultrice hors classe	35h	1	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux				
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35h	4	4,00
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	17h30	1	0,50
Filière culturelle			16	4,2625
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques				
	Assistant de conservation principal de 2ème classe	35h	1	1,00
Assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe				
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	9h30	1	0,4750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	7h30	1	0,3750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	6h30	1	0,3250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h30	1	0,2750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h45	1	0,2375
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h30	1	0,2250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h00	3	0,4500
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h30	1	0,1250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h00	2	0,2000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	0h30	2	0,0500



Assistants d'enseignement artistique				
	Assistant d'enseignement artistique	10h30	1	0,525
Filière animation			5	4,04
Adjoints territoriaux d'animation				
	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35h	1	1,00
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	1	1,00
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	26h00	1	0,74
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	22h45	2	1,30
Filière police municipale			1	1,00
Gardes champêtres				
	Garde champêtre chef principal	35h	1	1,00